

Des soins psychiatriques à domicile ? C'est possible

C'est le « projet 107 ». Il s'agit d'un réseau de soins doté d'un plateau d'orientation et d'équipes mobiles se rendant chez le patient.

• Raphaëlle GILLES

L'hospitalisation psychiatrique n'est pas une fin en soi. C'est en tout cas le message que veulent faire passer les spécialistes de la santé mentale. À la clinique psychiatrique des Frères Alexiens, à Henri-Chapelle, on est aussi de cet avis. Et depuis un bon bout de temps.

C'est en effet tout naturellement qu'en avril 2010 la clinique a répondu à un appel à projets lancé au niveau fédéral (le « projet 107 ») et visant à mettre sur pied une réorganisation de l'activité médicale en matière de santé mentale. Des modifications nécessaires pour améliorer la prise en charge du patient et n'imposant pas d'hospitalisation systématique, qui, au final, pourrait s'avérer inadéquate ou inutile.

C'est pour cela que depuis quelque temps, la clinique d'Henri-Chapelle sert de point de rallie-



Reporters/Prétexte

ment, de plateau d'orientation, destiné à recevoir les appels venant des médecins généralistes confrontés à une détresse psy-

chologique chez un patient. Et cela englobe toutes les pathologies mentales : problèmes névrotiques, schizophrénie, problè-

mes de bipolarité, dépression, troubles de la personnalité ou du comportement, assuétudes...

« C'est un peu comme si l'hôpital

psychiatrique s'ouvrait vers l'extérieur, explique André Masson, directeur médical à la clinique des Frères Alexiens. Le processus est le suivant : le médecin appelle le plateau d'orientation et le cas du patient est débattu avec des spécialistes. Le patient se déplace alors à la clinique afin d'établir un diagnostic précis. S'il ne sait pas s'y rendre, c'est une équipe mobile qui pourra à terme se déplacer chez lui (lire ci-dessous). C'est donc un transfert des moyens vers l'extérieur. Une fois que le traitement adéquat est défini, on choisit le meilleur moyen de soigner le patient. Que ce soit en hôpital, si c'est nécessaire, ou à la maison avec un encadrement varié. On travaille donc en amont pour mieux traiter les demandes et éviter les hospitalisations systématiques ; et en aval en assurant un retour à domicile en prévoyant des soins psychiatriques grâce à l'équipe volante et en assurant un suivi favorisant la réinsertion grâce à différents partenariats. »

L'avantage de cette nouvelle organisation est le travail en réseau avec les institutions hospitalières spécialisées, les médecins traitants mais aussi les services de soins à domicile ou encore tous les services de réinsertion. Bref, il s'agit d'un travail collectif de toutes les structures médicales et sociales qui œuvrent dans l'arrondissement de Verviers. ■

LES AVANTAGES

1. Du point de vue du patient. En évitant une hospitalisation inutile, le patient n'est pas obligé de se couper de toute vie sociale en stoppant son bail locatif ou en quittant son boulot, par exemple. « Une hospitalisation peut avoir de graves conséquences, explique Chantal Gelders, coordinatrice de l'association « Psytoyens » qui se place du côté des patients. En privilégiant un suivi à domicile, on permet au patient de se maintenir dans son cadre de vie. C'est très important. »

2. Du point de vue des médecins traitants. « Le médecin peut parfois être désarmé face à des situations ou des troubles qu'il pourrait ne pas maîtriser, commente Christian Vanden Bulck, médecin et président du SISDEF (service intégré de soins à domicile de l'Est francophone). Pour le généraliste, avoir un contact immédiat avec une institution spécialisée est un grand avantage. »

3. En général. Ce système de réseau permet ainsi de raccourcir la durée de l'hospitalisation en proposant une alternative de soins à la maison. Ce qui améliore le confort pour le patient. Sur le long terme, les différents intervenants proposent ainsi une véritable continuité.

Dans l'attente d'un dernier feu vert

Si le plateau d'orientation est déjà actif à Henri-Chapelle, le système d'équipes mobiles (composées de psychiatres, infirmiers, assistants sociaux ou toute personne spécialisée qui pourrait venir en aide au patient) doit pour sa part encore attendre un feu vert. C'est en effet au niveau politique que le financement doit être dégagé. La conférence interministérielle régissant la finalité de ces équipes volantes n'a pas encore eu lieu et n'est pas encore fixée.

Pourtant, à la clinique des Frères Alexiens, ce sont 30 lits sur 258 qui sont prêts à être gelés (et 20 lits au centre hospitalier spécialisé de Lierneux) et 30 équivalents temps plein qui



Photo: Reporters/Prétexte

seront mobilisés pour répondre aux besoins du « réseau santé mentale de l'arrondissement de Verviers » en se rendant au domicile du patient. « Le projet est en stand-by à cause d'une question budgétaire, explique André Masson, le direc-

teur médical. Le plateau, lui, fonctionne et les équipes mobiles sont prêtes à démarrer. On attend vraiment le feu vert ministériel. Les 30 lits gelés permettront ainsi de limiter les admissions jugées peu judicieuses et de privilégier le cadre de vie du patient. » ■ R.G.